



# Accueil de loisirs

## « Les Farfadets »

### Qu'est-ce que l'accueil de loisirs « Les Farfadets » ??

- Une structure agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports et soumis à une réglementation stricte.
  - Un lieu pour s'amuser, réfléchir, bouger, rencontrer, découvrir, imaginer, expérimenter, apprendre, créer...
  - Des animations construites en lien avec des objectifs bien définis.
  - Une équipe d'animation diplômée et expérimentée pour être à l'écoute des envies et des projets des enfants, avec des temps de paroles et d'échanges quotidiens.
  - Des espaces pour se poser, ou se reposer.
  - Des ateliers adaptés et variés (manuelles, sportives, artistiques, culinaires,...) sont proposés chaque jour.
  - Chaque enfant pourra également choisir de faire une activité calme, autonome à la place des activités proposées s'il en exprime le souhait (Jeux Bulle).
- Ainsi, tous les enfants pourront choisir, et/ou organiser des activités selon leur envie du moment.

*Le projet pédagogique est à votre disposition à l'accueil de loisirs.*

### Règlement intérieur

**Horaires :** L'accueil de loisirs ouvre les mercredis durant la période scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h15

Le matin, les enfants doivent être accompagnés par leurs parents jusqu'à leur prise en charge par l'équipe pédagogique (sauf autorisation).

Accueil du matin : de 7h30 à 10h (début des regroupements à 9h30)

Accueil du midi : de 11h30 à 12h

Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h

Accueil du soir : de 16h30 à 18h15

*Permanences: -mardi/vendredi de 9h30 à 12h30*

*-mercredi de 16h30 à 18h15*

*-ou sur rendez-vous*

### Inscriptions :

**Bulletin d'inscription à renvoyer au plus tard une semaine avant les dates souhaitées** (ou cas exceptionnel sur justificatif, au moins 2 jours avant la date souhaitée)

L'inscription sera prise en compte seulement après réception des fiches d'inscription et de réservation (dates), de l'attestation d'assurance extra-scolaire, de la photocopie des vaccinations obligatoires (DTP) et du chèque d'acompte de 70%.

**ATTENTION : -L'annulation d'une réservation doit se faire au moins 7 jours avant la présence de l'enfant (sauf raison médicale avec justificatif).**

**-Un repas peut être annulé au maximum la veille.**

**En cas d'annulations hors délais, les journées et repas vous seront facturés.**

### Repas du midi :

Le repas est pris au lycée René Billères les mercredis durant l'année scolaire. Il est pris à la maison de retraite de Vieuzac durant les vacances scolaires.

Un pique-nique pourra être demandé aux familles en fonction des sorties et des activités.

### Tarifs :

Nous vous proposons un accueil à la journée ou à la 1/2 journée (La présence simple sur le temps du midi est considérée comme une présence à la demi-journée).

La facturation est appliquée en fonction quotient familial et sera effectuée au début du mois suivant la présence de l'enfant.

Un acompte de 70% du montant de la réservation est demandé lors de l'inscription.

### Programmation :

Elle est à votre disposition à l'Accueil de Loisirs, sur les sites internet de la commune d'Argelès-Gazost et de la Fédération des Foyers Ruraux.

Elle contient les orientations fixées, les objectifs, les projets et les sorties « phares » qui seront vécus par les enfants.

Un programme détaillé sera envoyé une semaine avant aux familles inscrites, de façon à pouvoir anticiper le matériel ou la tenue spécifique de certaines activités.



**Accueil de Loisirs « Les Farfadets »**

**Ancienne gare – Avenue de la Marne  
65400 Argelès Gazost**

**Mail : lesfarfadets65@wanadoo.fr  
Tel : 05.62.97.90.66 / 06.80.81.22.86**



# Réservation VACANCES HIVER 2020

(cocher les dates souhaitées)

*Tous les documents nécessaires doivent être fournis*

*Un mail de confirmation vous sera envoyé pour valider l'inscription*

Nom/Prénoms de l'enfant : .....

Adresse mail : .....Tél : .....

JOUR	matin	repas	Après midi	JOUR	matin	repas	Après midi
Lundi 10/02				Lundi 17/02			
Mardi 11/02				Mardi 18/02			
Mercredi 12/02				Mercredi 19/02			
Jeudi 13/02				Jeudi 20/02			
Vendredi 14/02				Vendredi 21/02			

Les Farfadets en rythme et en images...



Je soussigné, NOM/Prénoms : .....accepte le règlement intérieur de la structure et inscris mon enfant aux dates indiquées ci-dessus.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :